

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

PER



LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE
DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINT^E ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE LI.

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PE. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Union de prières, 201.—A nos zélateurs, 206.—N'oubliez pas la Maison des pèlerins, 207.—Adresse présentée par les paroissiens de Rimouski à Mgr Edmond Langevin. Réponse de Mgr le Protonotaire Apostolique, 207.—Préfecture du Golfe Saint Laurent, 212.—Fête de saint Thomas d'Aquin, 213.—Neuvaines, 213 — Guérison miraculeuse, 214.—Faveurs obtenues, 217. — Recommandations, 220.

UNION DE PRIÈRES

Un jeune évêque était naguère aux pieds de Léon XIII, implorant une dernière bénédiction, et demandant un dernier mot qui servit à le guider.

Oui, lui dit le Pape, je vous bénis. Quant à la parole que vous désirez entendre, la voici : Appliquez-vous à répandre l'esprit de prière. C'est la seule force qu'il y ait au monde. Ceux qui ne prient pas n'obtiennent que des résultats passagers.

La prière a toujours été pour l'Eglise un puissant moyen d'action. Pendant que saint Pierre, le chef des apôtres, était gardé dans la prison d'Hérode, que faisaient les fidèles ? Ils priaient, ils conjuraient le Seigneur dans une union de ferventes prières de délivrer le Chef de l'Eglise des mains de ses ennemis. Et Dieu exauça leurs vœux ardents et envoya un ange qui rendit le bienheureux apôtre à la liberté.

Qu'est-ce qui consolait et soutenait les premiers chrétiens pendant les cruelles persécutions suscitées à l'Eglise par les empereurs romains ? La prière en commun sous les voûtes sombres des catacombes.

A quel pouvoir merveilleux faut-il attribuer les miracles sans nombre opérés par les saints, la conversion des pécheurs les plus endurcis, la transformation de peuples entiers ? A la toute puissance de la prière sur le cœur de Dieu. Pour les saints la prière a été l'arme invincible avec laquelle ils ont remporté les succès éclatants qui ont signalé leur vie et qui ont changé la face du monde.

Les faits confirment la parole du divin Maître : "Demandez, et il vous sera donné. Quiconque demande reçoit (1). En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous demandez quelque chose au Père en mon nom, il vous le donnera (2)."

Le Souverain-Pontife, convaincu de la vérité de la parole de Notre-Seigneur et de l'efficacité de la prière, n'a cessé, depuis qu'il est placé à la tête de l'Eglise, de recommander la prière comme la ressource suprême dans les temps difficiles que nous traversons. Prier et faire prier

(1) Matth. VII, 7-8.

(2) Jean XVI, 23.

telle est la devise de Léon XIII. De là ces jubilés fréquents, l'institution du mois du Saint-Rosaire et la prescription de prières particulières à la suite de chaque messe basse.

La prière est donc à l'heure actuelle le devoir de tout bon catholique. C'est donc concentrer dans les intentions du Chef suprême de l'Eglise que de prier chaque jour pour sa délivrance, pour la propagation de la foi et le triomphe de la vérité sur l'erreur.

Pour atteindre ce but éminemment catholique nous voudrions établir entre les abonnés du *Messager* une union de prières dont le sanctuaire de Sainte-Anne serait le centre. Tous les sanctuaires célèbres de France sont des centres de prières. De Notre-Dame des Victoires, à Paris, de Notre-Dame de Lourdes, de Paray-le-Monial, d'Issoudun, de Sainte-Anne d'Auray montent vers le ciel, comme un cri puissant, les ardues supplications de milliers de fidèles unis par le même lien, la charité, animés du même désir du salut des âmes et de la gloire de Dieu. Et si, à certaines époques de l'année, le silence se fait dans ces pieux sanctuaires, la voix de la prière s'élève toujours vers le trône de Dieu, soit qu'elle sorte brûlante du Cœur Sacré de Jésus ou du Cœur Immaculé de Marie, soit qu'elle passe par les mains suppliantes de sainte Anne.

Aux besoins pressants de l'Eglise et aux grands intérêts catholiques qui font l'objet principal de la prière, sont jointes les intentions particulières qui sont envoyées des différentes parties du monde. Toutes ces intentions sont déposées, au commencement de chaque mois, au pied de la statue qui est en honneur dans le sanctuaire, et c'est pour ces intentions que l'on offre le saint sacrifice de la messe, que se font les prières publiques et que les associés prient eux-mêmes. Aux intentions qu'ils envoient, les as-

sociés ajoutent quelques œuvres de piété ou de charité qu'ils se proposent de faire pendant le mois, comme par exemple, le chapelet, le chemin de la croix, la communion sacramentelle ou spirituelle, la sainte messe célébrée ou entendue, la visite au Saint-Sacrement, la visite des malades, etc. Toutes ces œuvres offertes aux intentions recommandées, forment ce qu'on appelle un trésor spirituel en échange duquel on obtient les faveurs sollicitées.

L'efficacité de la prière en commun n'échappe à personne. " Si deux d'entre vous, dit Notre-Seigneur, s'accordent sur la terre, quoique ce soit qu'ils demandent " leur sera accordé par mon Père qui est dans les cieux." (1) Si deux personnes seulement, aussi pure qu'il en faut pour former une société, la société la plus petite possible, peuvent obtenir tout ce qu'elles demandent, pourvu que l'objet de leur prière rentre dans le plan divin, se fait-on une idée de ce que peuvent obtenir des centaines et des milliers de fidèles unis dans la même foi et le même amour et faisant monter vers le ciel comme une douce et pieuse symphonie la grande voix de la prière ?

C'est une union de ce genre que nous proposons à nos abonnés. Déjà il y a entre eux et nous communication de prières et d'intentions, mais elle est loin d'être complète. Chaque semaine nous faisons dire deux messes pour nos abonnés et leurs intentions, mais nos lecteurs apprécient-ils cet avantage comme il le mérite ? Nous ne le croyons pas. Bien peu en effet remplissent la condition que nous avons imposée pour y participer, bien peu paient leur abonnement d'avance. Et pourtant avoir part à 104 MESSSES par année et recevoir le Bulletin men-

(1) Math. XVIII, 19.

suel du pèlerinage pour la modique somme de trente-cinq centins, est un avantage précieux, il nous semble. Il est d'autant plus surprenant qu'un si petit nombre d'abonnés en profitent que la condition exigée est facile à remplir pour tous. Un peu plus de bonne volonté et une plus grande estime du saint sacrifice de la messe et des biens spirituels, voilà tout ce qu'il faut.

On nous envoie tous les mois un certain nombre d'intentions que nous publions dans le *Messenger*. Seules quelques personnes pieuses pensent à nous les communiquer. Que l'on calcule, au contraire, le nombre considérable d'intentions que nous recevions si, par exemple, les communautés religieuses, les confréries et les sociétés établies dans le diocèse nous envoyaient les leurs chaque mois. Ces intentions seraient déposées au pied de la statue de sainte Anne pendant tout le mois, chaque jour on y penserait pendant les prières faites au sanctuaire et pendant les deux messes dites chaque semaine pour les abonnés.

Et puis ceux-ci prieraient aussi pour ces intentions. Jusqu'à présent y ont-ils pensé ? Combien plus de faveurs auraient été obtenues si tous nos abonnés avaient joint leurs supplications à celles des malheureux, des affligés, des pauvres malades qui, depuis de longues années peut-être, demandent le soulagement de leurs maux et le recouvrement de la santé ? Peut-être n'a-t-il manqué que votre prière pour obtenir à ce pécheur sa conversion, à ce cœur blessé la consolation, à cette affaire le succès, à ce malade la guérison. C'est donc avec raison que nous demandons à nos vénérés confrères, aux supérieurs des communautés et aux présidents des confréries et des sociétés de nous envoyer, pour que l'union soit complète, non-

seulement leurs intentions mais aussi les œuvres de piété que l'on voudra bien offrir pour le trésor spirituel.

Un résumé de ces œuvres de piété sera publié dans le *Messenger* en même temps que les intentions. Le tout devra nous être remis au plus tard le 15 de chaque mois.

Le temps complètera cette organisation ; l'aide et les conseils de nos vénérés confrères et des personnes pieuses et la bénédiction de sainte Anne lui feront produire les fruits salutaires que nous en espérons.

A NOS ZÉLATEURS

Nous appelons l'attention de nos zélateurs sur les avantages exceptionnels que nous leur offrons. A tout zéléateur qui place de 10 à 50 abonnements et qui se charge de les distribuer nous accordons une remise de 5 cts par numéro ; à celui qui place de 50 à 100 abonnements nous faisons une remise de 10 cts par numéro, et à celui qui place plus de 100 abonnements nous accordons 15 cts par numéro. Ainsi nous donnons 40 abonnements pour \$12.00, soit une remise de \$2.00 au zéléateur qui reçoit les numéros à son adresse et qui les distribue aux abonnés ; nous donnons 50 abonnements pour \$12.50, soit une remise de \$5.00 au zéléateur ; 80 abonnements pour \$20.00, soit une remise de \$8.00 ; 100 abonnements pour \$20.00, soit une remise de \$15.00.

Nous sommes surpris que jusqu'à présent bien peu de zéléateurs aient profité de ces grands avantages. La publication du *Messenger de Sainte Anne* n'est pas pour nous, on le voit bien, une spéculation. Notre but est de propager la dévotion à sainte Anne en donnant au Mes-

sager la plus grande circulation possible et d'offrir à nos zélateurs un encouragement pour les services qu'ils nous rendent.

Si, d'ici au premier de mai prochain, le nombre des abonnés augmente d'une manière notable, nous nous proposons de faire imprimer le *Messenger* sur un meilleur papier et de lui faire subir quelques autres améliorations qui lui gagneront, nous l'espérons, la sympathie de ses lecteurs.

N'oubliez pas, s'il vous plait, la *Maison des pèlerins*. Depuis le mois de février une abonnée, de St-Ulric de la Rivière-Blanche, nous a envoyé 10 centins pour lesquels nous la remercions de tout cœur. Puisse la générosité de cette femme, pauvre peut-être, nous mériter de plus nombreuses aumônes !

**Adresse présentée par les paroissiens de Rimouski
à Mgr Edmond Langevin, vicaire-général,
et réponse de Mgr le Protonotaire
Apostolique. ¹⁸⁵¹₁₈**

Nous sommes heureux de pouvoir publier une partie de l'adresse que M. le Maire de Rimouski a présentée au nom des paroissiens, le 19 février, dans la salle d'audience du Palais de justice, à Mgr Edmond Langevin, vicaire-général, à l'occasion de son élévation à la dignité de Protonotaire Apostolique *ad instar*, et la réponse de Monseigneur.

“ En apprenant, Monseigneur, qu'un rang élevé vous

était assigné dans la hiérarchie sacerdotale et que vous étiez appelé à prendre place parmi ces officiers illustres dont nous avons parlé, nous nous sommes réjouis sincèrement ; et s'il est pour nous un devoir agréable à remplir c'est celui de venir aujourd'hui vous féliciter à cette heureuse occasion.

“ Nous ne saurions vous dire combien nous sommes heureux de l'honneur qui vous a été conféré par le Saint-Siège ; cet honneur nous le partageons et il rejaillit sur tout le diocèse de Rimouski, lequel, depuis de longues années, a eu l'avantage inestimable de vous compter parmi les membres les plus dignes de son clergé. Le Souverain-Pontife, en reconnaissant vos mérites, a acquis un titre de plus à notre affection.

“ Ouvrier pendant quarante ans dans la vigne du Seigneur, votre zèle ne s'est jamais ralenti et votre dévouement n'a jamais été trouvé en défaut. Travailleur infatigable, vos cheveux ont blanchi dans l'étude. Non content d'avoir approfondi les Livres saints, votre soif de la science vous en a fait découvrir les trésors les plus cachés. Les Lettres ont trouvé en vous un ami véritable, un auxiliaire précieux, et vos écrits ont été utiles au pays et à la religion.

“ La gloire de l'Eglise du Canada vous a toujours été chère et vous y avez puissamment contribué. Malgré vos occupations multiples, à force de patience, de soins et de veilles, vous avez réuni et coordonné une foule de preuves et de documents qui ont été d'un secours remarquable dans la canonisation de quelques uns de ses saints.

“ Bon citoyen, prêtre vénéré, apôtre constant de la charité, vous n'avez cessé de mettre en pratique l'ensei-

gnement du Divin Maître : "Aimez-vous les uns les autres." Aussi les pauvres, Monseigneur, les pauvres, vos amis, bénissent-ils le Saint-Père, du profond de leur cœur, pour le témoignage d'estime qu'il vient de vous rendre. Car combien de misères et de douleurs n'avez-vous pas soulagées ! combien de larmes n'avez-vous pas séchées ! Votre gauche, il est vrai, n'a jamais connu ce que donnait votre droite, mais, de même que dans l'obscurité le diamant se révèle par l'éclat de ses feux, ainsi la charité du fervent disciple de saint Vincent de Paul a percé le mystère dont vous vous étiez plu à l'entourer et a brillé parmi vos autres vertus.

"Votre famille distinguée, Monseigneur, a été l'objet de faveurs spéciales des Souverains-Pontifes. Outre Sa Grandeur, notre vénérable Evêque qui, à son titre de prince de l'Eglise, a ajouté celui de Comte Romain, un autre des ses honorables membres dont le Canada a juste droit d'être fier, porte la noble décoration de Chevalier Commandeur de St-Grégoire le Grand, une des plus hautes marques de distinction que Rome accorde aux laïques.

"Nous prions la Divine Providence de vous accorder de longs et heureux jours.

"Daigne Votre Excellence croire à notre plus profond respect et à notre considération très haute et très distinguée."

Mgr le Vicaire général a répondu dans les termes suivants :

M. le Maire et Messieurs,

"Vous voulez bien me féliciter sur la prélature et le titre dont le Souverain-Pontife m'a décoré et me témoigner que vous vous en réjouissez sincèrement.

“ Certainement rien ne peut m’être plus agréable et sensible en ce moment que de recevoir par votre organe l’assurance de la part que vous prenez à ce qui me touche.

“ Appelé, il y a 21 ans, à suivre votre premier Evêque dans cette partie de la Province ecclésiastique qui lui était confiée par le Saint-Siège, je devais me pénétrer de ses vues et de celles du Pasteur Suprême ; je devais travailler sous sa direction au salut des âmes dont il était devenu le père, je n’ai donc fait que remplir, et bien imparfaitement je dois l’avouer à ma confusion, des obligations qui s’imposaient à moi.

“ Je me suis efforcé de m’identifier, à la suite de mon chef, avec les nombreuses populations de ces districts, et en particulier avec celle de St-Germain de Rimouski ; vous pouvez être assuré qu’il ne m’en a pas coûté. Dès le commencement de mon séjour au milieu de vous, je me suis dit avec le Psalmiste : “ *Hic habitabo quoniam elegi eam.* ” Voici le lieu de ma demeure, j’y passerai le reste de mes années, si la divine Providence le veut ainsi ; un jour ma dépouille reposera dans ce sanctuaire, et mon âme réclamera les suffrages de ceux parmi lesquels j’aurai été appelé à vivre.

“ Vers le déclin de ma carrière et lors peut-être que le moment n’est pas éloigné où il me faudra passer d’une demeure terrestre au lieu du tabernacle admirable du Seigneur : *in locum tabernaculi admirabilis*, je me sens encouragé par l’approbation du Pasteur Suprême. Mais je l’attribue en même temps à une grande indulgence de cet excellent père dont la main toujours ouverte distribue libéralement des bienfaits à tous ses enfants, même les plus éloignés.

“ Oui, Messieurs, vous avez raison d’exalter les mé-

rites, la prudence, le grand discernement, la science et en même temps la fermeté du Pontife qui est aujourd'hui assis sur la chaire de Pierre. Pour ce qui concerne le Canada en particulier, non-seulement il s'occupe du plus petit des fidèles et des ecclésiastiques occupés à leurs études préparatoires ou livrés à l'exercice du ministère sacré, mais encore il a pris, à l'applaudissement universel, un de ses enfants pour en faire un membre du Sénat des Cardinaux dont il est entouré, il a formé de nouvelles provinces et leur a donné des évêques qui font l'honneur et la gloire de la sainte Eglise. Je me serais reproché comme une ingratitude de ne pas avoir joint ma voix aux vôtres en cette occasion pour exprimer l'admiration dont mon âme est remplie pour le Pape qui règne depuis dix années sur l'Univers catholique, pour souhaiter une fois de plus que son pouvoir temporel lui soit restitué comme héritier légitime du grand Pie IX. Rétabli dans ses droits, le Souverain-Pontife ne rencontrerait plus ces obstacles intolérables dont son autorité spirituelle est embarrassée à chaque pas, forcée de livrer une lutte continue contre les ennemis de tout bien, de toute liberté et de toute saine doctrine.

“ Oui ! Messieurs, vous avez raison de le dire, la gloire de l'Eglise du Canada m'est plus chère que la vie, cette Eglise qui nous a tous enfantés, je ne dois soupirer que pour Elle, je veux, quand l'occasion s'en présente, affirmer son union intime et inviolable avec l'Eglise-mère et me déclarer son fils le plus soumis, le plus empressé à exécuter ses moindres désirs.

“ Les titres honorifiques donnés à deux membres de ma famille par le Saint-Siège et que vous rappelez dans votre adresse sont des motifs additionnels de ma recon-

naissance et de mon attachement envers l'Eglise Romaine. C'est une délicate attention de votre part que d'y faire allusion, et je suis convaincu que notre évêque et Sir Hector y seront extrêmement sensibles.

“ Encore une fois, Messieurs, merci de vos félicitations et de vos souhaits de longue et heureuse vie ; acceptez en retour les prières que j'adresse à Dieu pour que vous jouissiez du bonheur et que vos entreprises et vos œuvres chrétiennes soient multipliées de manière à mériter la récompense du père de famille.

“ Merci à tous et à chacun en particulier.”

La foule nombreuse qui assistait à la présentation de cette adresse, a vivement acclamé Léon XIII.

PRÉFECTURE DU GOLFE SAINT-LAURENT

Mgr Bossé, préfet apostolique du Golfe Saint-Laurent veut bien nous communiquer que, dans le cours de l'automne dernier, il a fait faire de grandes améliorations au presbytère et au couvent des Sœurs Grises reconnu par le gouvernement comme maison de réforme pour les filles sans soutien ou méchantes. Le gouvernement paie par chaque interne \$6.50 par mois. Au mois de décembre y avait six jeunes filles condamnées pour trois ans à la Réforme. Mgr Bossé a été nommé commissaire pour assermenter les juges de Paix et former un tribunal qui décide de l'admission des jeunes filles à la Réforme.

Il y a aussi un Bureau d'Examineurs qui accorde des diplômes aux élèves qui veulent embrasser la carrière de l'enseignement. Au mois de mai le Magistrat Stipendaire devra résider à la Pointe-aux-Esquimaux, ce q

nécessitera la construction d'une petite prison pour les grands coupables.

Pour se distraire pendant les longs mois d'hiver, les jeunes gens ont acheté, au prix de grandes économies, cinq instruments de musique et se sont livrés à l'étude de la musique. Sous l'habile direction de M. le Vicaire, ces jeunes gens ont fait de si rapides progrès qu'à la messe de minuit, ils ont pu jouer quelques airs. Ces jeunes musiciens promettent beaucoup.

Nous admirons le zèle de Mgr Bossé et nous prions sainte Anne de lui donner les ressources nécessaires au développement de sa préfecture.

Fête de saint Thomas D'Aquin.

La fête du Protecteur des Ecoles catholiques a été célébrée, le 7 de ce mois, au Séminaire de Rimouski avec la solennité accoutumée en présence de Sa Grandeur Mgr Langevin et de plusieurs membres du clergé. A la grand'messe, le R. P. Royer, O. M. I., a fait un beau sermon sur la pureté, vertu estimée de Dieu, des anges et des hommes, et dont saint Thomas est un parfait modèle. Dans l'après-midi, après le salut du très-saint Sacrement, les élèves du Grand-Séminaire ont soutenu une thèse théologique sur la divinité de Jésus-Christ, et les élèves de philosophie une thèse sur l'occasionalisme.

NEUVAINES.

Le R. P. Sacher, S. J. de Québec, a prêché la neuvaine au Bic, et les RR. PP. Royer et Gladu, O. M. I., de Saint-Sauveur, ont prêché celle de Rimouski. A la suite de la neuvaine les RR. PP. Oblats ont prêché une retraite de trois jours aux enfants de la paroisse.

GUÉRISON MIRACULEUSE

Grosses Roches, Février 1888.

Il y a quelque temps je lisais, sur les papiers publics, qu'un des plus illustres prêtres de notre diocèse venait de mourir presque subitement, atteint d'une *maladie de cœur*. Ceci me rappela un miracle bien frappant dont j'ai été l'heureux témoin, ainsi que toute ma famille, qui peut encore appuyer ce témoignage, et je viens aujourd'hui m'acquitter d'un vœu formé depuis longtemps, celui de remercier publiquement, par la voix du *Messenger*, bonne sainte Anne, qui a prévenu les effets d'une maladie que la science se déclare impuissante à guérir. Bien que je fusse alors très jeune, tous les détails de ce drame émouvant sont restés profondément gravés dans ma jeune imagination tant à cause du miracle frappant qui le suivit qu'à cause de l'intérêt sans borne que je porte à celui qui en fut l'objet.

J'avais à peine trois ans, j'étais à cet âge où l'âme des enfants commence à sentir déborder le foyer d'amour et de reconnaissance qu'ils doivent à leurs parents, lorsque le Ciel nous frappa bien rudement en envoyant à notre père cette terrible maladie de cœur qui devait le tenir si longtemps aux portes du tombeau. Pendant quatre ans il perdait connaissance, en moyenne de huit à dix fois par jour, s'attachant avec frénésie où il se trouvait, puis, après quelques minutes, il tombait comme un mourant, couvert de sueurs et sans force. Tous les remèdes que nous suggéraient les médecins n'eurent d'autre effet que de nous persuader l'incurabilité de cette maladie.

Le mal allait toujours croissant, et après quatre ans, notre père se ressentait des secousses de sa maladie, non plus seulement le jour comme d'habitude, mais encore la nuit; et pendant de longues heures, quelquefois quatre ou cinq heures, il fallait le tenir cloué sur son lit, pendant qu'il s'agitait, criait, et que le sang lui sortait de la bouche et du nez. Oui, je me rappelle encore ces nuits funestes où un cri déchirant venait nous retirer du sommeil. Toute la famille en pleurs entourait le lit où le cher auteur de nos jours, luttait contre les étreintes de la mort; nous, pauvres enfants que le Ciel menaçait de faire orphelins, nous n'avions d'autres ressources que de tendre vers le Seigneur des bras suppliants; les voisins se réunissaient et mêlaient leurs prières et leurs larmes aux nôtres; on allait chercher le prêtre à trois lieues; mais que pouvait-il faire sinon que de prier, lorsque le malade était toujours sans connaissance. Que de prières et de larmes nous répandions devant Dieu! Que de ressources nous avons épuisées, sans que son état s'améliorât!

Frappés si cruellement, le cher malade et toute la famille, comme il arrive souvent dans les grandes douleurs, se laissaient quelquefois aller au découragement, n'ayant plus qu'une ressource, pleurer. Seule, avec ce courage que peut avoir une femme forte, notre mère nous soutenait au milieu de ce chagrin général, réunissant les enfants en prière chaque soir, faisant neuvaines sur neuvaines, et, cachant ses larmes, elle tâchait de nous inspirer un courage qui souvent était près de l'abandonner. Un médecin pensait que la saignée pouvait peut-être faire quelque bien au malade—curieux remède après lui avoir fait boire du sang.—Le curé était bien contre cela, disant que ce serait sa mort. Dans cette alternative, nous suivions

l'avis de Monsieur le curé, que l'on croyait être le plus sage, et bientôt, cet état devint si effrayant qu'il n'y avait plus d'espoir de sauver notre cher père. " Il faudrait un miracle bien grand pour arrêter le mal, " disaient les médecins et les prêtres. Alors n'espérant plus rien d'ici-bas, nous eûmes recours au moyen extrême, par où nous aurions dû commencer. Sainte Anne, que nous avions invoquée pendant tout le temps de la maladie, semblait attendre qu'on allât la prier dans son sanctuaire de la Pointe-au-Père, où elle opérait déjà des miracles.

Notre courageuse mère, remplie toujours d'espoir en cette grande consolatrice des affligés, entreprit de faire un pèlerinage de soixante-seize milles avec un malade qui était exposé, à chaque minute, à perdre connaissance et à tomber de la voiture. Aussitôt après le pèlerinage, comme si sainte Anne eût voulu employer elle-même les remèdes suggérés par les médecins et combattus pour notre zélé-pasteur, le malade, par suite de deux graves accidens, perdit tant de sang que l'on ne douta plus, d'après les paroles du curé, que sa mort ne fût bien proche. Au reste le mal était toujours le même. Enfin, vers la fin du mois d'août (le pèlerinage s'était fait dans le mois de juillet) une attaque plus terrible que toutes les précédentes jeta la famille en émoi : le malade, dans ses convulsions, avait tant de force que personne ne pouvait lui résister. La nuit entière se passa sans qu'il y eût calme, et vers le commencement du jour, il tomba, comme d'habitude, sans force, sur son lit, et dans un sommeil si profond que l'on craignit qu'il ne se reveillât plus. C'était la dernière épreuve que sainte Anne envoyait. Lorsqu'il s'éveilla il était parfaitement guéri..... Sainte Anne venait de délivrer notre cher père d'une maladie qui l'avait affligé pendant six ans. Dix années ont passé sur nos têtes depuis la date du miracle et l'on n'a vu dans le malade aucune trace de la *maladie de cœur*.

Oh ! qui pourrait dire combien nous sommes redevables à la grande thaumaturge de notre jeune pays, d'avoir daigné exaucer si miraculeusement les prières, les soupirs et les larmes d'une pauvre famille qui depuis a ressenti

bien souvent encore les effets de sa puissante protection!

Oui, gloire et bénédiction soient à la sainte aïeule du Sauveur! Que toutes les familles affligées recourent donc à cette bonne mère, et qu'ils sentent, comme nous l'avons éprouvé nous-mêmes, que de bonté et de compassion il y a dans ce cœur privilégié. Que cette grande et sainte consolatrice accepte les actions de grâces de toute une famille, heureuse, si elle sait que les lecteurs de cette guérison en ont retiré une confiance plus grande envers cette grande sainte.

F-X. R., *Etudiant.*

FAVEURS OBTENUES (1).

CORNWALL : Guérison complète obtenue. *Dominique Larue.*—Mon petit garçon bien malade revient à la santé après avoir promis de faire publier cette faveur et de m'abonner au *Message*. *Mme Elzear Ruest.*—GROSSES-ROCHES : Etant clouée sur le lit de douleur depuis trois semaines et n'ayant aucun espoir d'en sortir de sitôt, je résolus de m'adresser à sainte Anne et je lui promis que si elle me rendait la santé, je ferais inscrire cette faveur dans le *Message*. Dès lors ma guérison fut parfaite. *Eléonore De-champlain épouse de Valdy Richard.*—ST-DONAT : Depuis plus de trois mois ma sœur souffrait de la consommation; elle toussait beaucoup et ne pouvait plus garder aucune nourriture. Les meilleurs remèdes étaient inutiles et le mal au lieu de diminuer ne faisait que s'aggraver. La chère malade était retenue au lit depuis trois semaines par de cruelles souffrances lorsque, dans ma douleur, je mis toute ma confiance en sainte Anne, santé des malades. Après plusieurs prières en son honneur, je lui promis de concert avec ma sœur de faire inscrire sa guérison dans le *Message* si elle daignait nous exaucer. Amour et reconnaissance à cette thaumaturge, ma sœur

(1) Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous soumettons au jugement de la sainte Eglise, notre Mère, tous les faits que nous citons dans le *Message*.

t
is
on
re
il
rer
ant
late
e de
leva-
avoir
upirs
essenti

est très-bien et peut maintenant vaquer à ses occupations. *Malvina Fournier.*—FALL-RIVER : Une grâce obtenue. *Mme Louis Croisetière.*—CASAPÉDIAC : Après quelques promesses et une neuvaine faites à sainte Anne, j'ai obtenu une bien grande grâce. Je remercie mille fois la bonne sainte Anne. *V. L.*—ST-EPIPHANE : Mille actions de grâces à sainte Anne qui nous a aidé dans une affaire difficile et qui a fait disparaître de fortes douleurs de rhumatisme que j'avais dans l'estomac après lui avoir promis de ne plus prendre de boisson. Je dois à sa bonté beaucoup d'autres faveurs. *Une abonée.*

GRANDE-RIVIÈRE : Grâce demandée obtenue. Mille actions de grâces à cette insigne bienfaitrice. *Mme L. Z. J.*—RIMOUSKI : S'il vous plait de publier dans le *Messenger* les faveurs suivantes : Le succès dans une affaire très importante et le rétablissement de ma santé dans deux circonstances ; j'avais promis à cette puissante protectrice de faire publier ces grandes grâces dans le Bulletin du pèlerinage et cette bonne mère a entendu mes prières. Gloire, amour, et reconnaissance à la bonne sainte Anne ! *Une abonée.*—ST-GABRIEL : J'éprouve un grand mieux, j'ose même dire que je suis guéri depuis que j'ai fait un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne et que j'ai promis de faire publier cette faveur. *G. Leblanc.*—Je remercie sainte Anne du mieux que j'éprouve depuis deux ans après avoir fait vœu de faire un pèlerinage au sanctuaire de cette grande sainte et avoir promis de faire publier ma guérison. *Eus. Leblanc.*—Merci, ô bonne sainte Anne, d'avoir guéri mon fils d'un érysipèle blanc. Guérison d'une grosse gorge et retour de mon fils des Etats-Unis dus à la bonne sainte Anne. Grâce à sa protection ma maladie a été heureuse. Que sainte Anne est bonne pour ceux qui l'invoquent avec confiance ! *Mme Jean Paquet.*—ST-BONAVENTURE : Grande faveur et soulagement dans une maladie grave dus à sainte Anne, ma glorieuse patronne. *X.*—STE-FÉLICITÉ : Je dois à la bonne sainte Anne la guérison d'une maladie très grave. *Une abonée.*—Une famille remercie sainte Anne de la guérison de son chef atteint d'une maladie très dangereuse. A la vue des progrès que cette

terrible maladie faisait d'heure en heure, tous les membres de cette famille, dans la plus grande affliction, recommandèrent leur cher malade à la bonne sainte Anne et lui promirent, si elle le guérissait, de s'abonner au *Messenger* et d'aller la remercier dans un de ses sanctuaires. Maintenant le cher malade est en pleine convalescence et nous avons la ferme confiance que sa puissante patronne va le mettre bientôt en état de vaquer à ses occupations. Gloire, amour à cette bonne mère. *Une famille reconnaissante.*

— Quatre grâces particulières dues à l'intercession de la bienheureuse aïeule de Jésus. *Mme Oct. Lefrançois.* —

RIVIERE-OUELLE : Pendant quelques semaines j'ai souffert d'une grave attaque de maladie de cœur qui m'a beaucoup affaibli. A peine remise de cette sérieuse indisposition, j'ai été forcée de me faire extraire huit dents qui me faisaient beaucoup souffrir. Dans la crainte que cette pénible opération n'eût des suites fatales, j'ai fait une neuvaine à sainte Anne et en même temps j'en ai fait faire une à son sanctuaire de la Pointe-au-Père. C'est pendant la neuvaine que j'ai subit l'extraction de ces dents sans faiblir, grâce à la protection de ma bonne mère. Daignez, ô sainte Anne, recevoir les actions de grâces de votre enfant dévouée. *Mme A. L.* —

ST-ULRIC : Une abonnée remercie sainte Anne de la guérison d'une de ses brues ; une autre de plusieurs faveurs obtenues. Guérison d'un mal d'yeux et plusieurs autres faveurs obtenues après avoir fait une neuvaine à sainte Anne. Eternelle reconnaissance à cette grande sainte. *Mme François Nadeau, fils.* — Guérison d'un violent mal de tête. Soyez mille fois béni, ô bonne sainte Anne. *Mme Majorique Santerre.* — Un jeune homme sourd et muet, âgé d'environ 15 ans, souffrant d'un mal inconnu au bras et ne pouvant travailler, a pris une image de sainte Anne et l'a appliquée lui-même sur le mal qui a disparu à l'instant. O sainte Anne, vous êtes vraiment la mère des affligés. — Reconnaissance à sainte Anne pour les faveurs que je dois à sa bonté maternelle. *Mme Xavier Levesque.* —

ST-JOSEPH DE LEPAGE : L'autonne dernier un de mes fils ayant été gravement blessé par un cheval a promis de faire un pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne si sa blessure guérissait heureuse-

ment. Sa prière a été exaucée, il est guéri. Depuis plus d'un an je souffrais moi-même d'un rhumatisme inflammatoire. J'ai fait plusieurs neuvaines qui m'ont valu un grand soulagement. Mille actions de grâces à sainte Anne en attendant qu'elle m'obtienne une guérison complète.

Mgr l'Evêque de Rimouski vient de nommer comme Chanoines honoraires les Révs. MM. Thivierge et Bolduc. Tous les lecteurs du *Messenger* seront heureux d'apprendre cette nomination.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

N. S. Père le Pape Léon XIII; le triomphe de l'Eglise; le clergé catholique; Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres diocésaines; Mgr Bossé et ses œuvres; 2 familles pour grâces particulières; 1 famille pour succès dans ses entreprises; 2 absents qui ne donnent pas de 1 urs nouvelles; 2 jeunes gens pour réussir dans leur commerce; 1 ménage désuni; 1 jeune homme qui cause beaucoup de peine à ses parents; 3 jeunes gens adonnés à la boisson; 1 mal d'yeux; 2 mères de familles et leurs enfants; 12 malades; 1 personne malade depuis vingt ans; 1 faveur temporelle; 4 affaires difficiles; 2 vocations; 1 enfant couvert de plaies; 1 prêtre malade; tous les bienfaiteurs et bienfaitrices du pèlerinage; 1 ecclésiastique qui doit être reçu prêtre prochainement.

1 *Pater*, 1 *Ave* et: Bonne sainte Anne, mère de la glorieuse vierge Marie, priez pour nous.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agent des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Aniclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1887

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Aniclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.27 a. m. 11.55 a. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 9.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.0 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant qu'on peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VIS

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants:

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3 50, \$3.80, et 5 00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1 50 et \$2. 0 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 1 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1 50, 2.00, \$3.50 et \$4 50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. ou 100 pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts. pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC